AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

REPONDEUR TELEPHONIQUE : (88) 69.65.89

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 24 — 2 août 1979

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol des papillons de la 2ème génération commence à s'amorcer. Il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis de la Station.

ARAIGNEES ROUGES

Nous rappelons que ces acariens restent très actifs et qu'une bonne surveillance des vergers s'impose. Nous rappelons également que le traitement trouvera son maximum d'efficacité s'il est réalisé avec une quantité de bouillie suffisante pour bien mouiller l'ensemble de la végétation.

/ TOUTES ESSENCES /

PUCERONS

Des colonies de pucerons se développent rapidement depuis ces derniers jours, notamment sur pommiers (pucerons verts), sur mirabelliers (pucerons verts et farineux) et sur cerisiers (pucerons noirs). Ces pucerons provoquent un rabougrissement et une déformation des pousses de l'année. Ils sont en outre de dangereux vecteurs de certaines maladies à virus. Le seuil de 10 à 15 % de pousses atteintes pourrait être rapidement dépassé dans certains vergers.

Dans les pépinières, les colonies de pucerons sont également importantes, et il est urgent d'intervenir.

/ CULTURES MARAICHERES /

- POIREAU -

TEIGNE DU POIREAU

Le vol des papillons de la 3ème génération vient de débuter. Le renouvellement du traitement est conseillé dès les premiers jours de la semaine prochaine. Ajouter un mouillant à la bouillie.

- TOMATES -

MILDIOU

La période perturbée que nous traversons est très favorable aux contaminations des cultures de plein air par le mildiou. En conséquence prévoir un nouveau traitement préventif dès que possible.

- CELERI -

SEPTORIOSE

Renouveler le traitement contre cette maladie.

P 195

.../...

/ GRANDES CULTURES /

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Sur les variétés fortement atteintes de mildiou et proches de la récolte, on pourra réaliser un défanage chimique avec l'un des produits suivants (doses de matière active par ha) :

- chlorate de soude : 20 à 30 kg
- diquat (Réglone) : 1 kg
- dinosèbe (nombreuses spécialités commerciales) : 2,5 kg. Cette substance s'emploie en mélange avec du fuel (20 à 40 l/ha). Des spécialités prètes à l'emploi existent,
- DNOC huileux (Trifanex) : 5,2 kg

La plupart de ces produits agissant par contact, la pulvérisation doit être particulièrement soignée.

Sur variétés tardives, notamment dans les zones d'altitude, renouveler la protection fongicide anti-mildiou dès que possible.

/ VIGNE /

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Des pontes sont maintenant observées dans la plupart des secteurs, en importance variable suivant les vignobles (la région de ROUFFACH est particulièrement touchée). Les premières éclosions, ainsi que les premières pénétrations de chenilles dans les grains sont déjà constatées dans les lieux les plus chauds (Haut-Rhin notamment).

Les traitements curatifs (à base de Parathion) devront être réalisés à partir du 6 août, dans l'ensemble du vignoble.

Les vols risquant cette année d'être très échelonnés, il sera peut être nécessaire de renouveler la protection insecticide dans le courant du mois d'août pour protéger les grappes des attaques tardives de tordeuses. Un prochain bulletin donnera des indications en temps utile.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES

Les parcelles infestées par de fortes pullulations d'araignées jaunes se font de plus en plus nombreuses. Des attaques graves sont observées dans bon nombre de vignobles du Haut-Rhin (RIQUEWIHR, HATTSTATT, WESTHALTEN ...).

Dans les secteurs hébergeant habituellement des araignées rouges (notamment ERGERSHEIM, MOLSHEIM ...) de nombreuses pontes sont maintenant observées.

Surveiller attentivement ses parcelles et intervenir s'il y a lieu, (voir notre bulletin n° 23 du 26 juillet) de préférence avec l'un des produits acaricides spécifiques suivants :

- benzoximate (Artaban),
- bromopropylate (Néoron),
- dicofol (nombreuses spécialités),
- fenbutatin oxyde (Torque),
- fenizon (Ovicide Seppic, Trifenson),
- propargite (Ormite),
- tétrasul (Animert),
- fenizon + dioxathion (Ovicar),
- prothoate + tétradifon (Tédion extra).

Le Chef de Circonscription Adjoint
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. GENNATAS